

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 juillet 2020

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 25/06/2020

Présents : 17

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Votants: 18

Pour: 18

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Contre: 0

Représentés: Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Josien CABROL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Hedwige SOLA

Absents:

Objet: Projet Alimentaire Territorial du Haut Languedoc et Vignobles 2020-2021 - " De la production à la consommation, comment mieux consommer et mieux manger ?"

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociale, environnementale, économique et de santé de ce territoire.

Le projet alimentaire territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, par courrier en date du 8 aout 2019, la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Le programme d'actions de notre Projet Alimentaire Territorial s'organise autour des 4 axes retenus localement :

- Renforcer les circuits alimentaires de proximité ;
- Organiser et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
- Faciliter l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées à une bonne alimentation ;
- Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

Le Syndicat mixte avait candidaté à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) mais ce dossier n'a malheureusement pas été retenu (rapport en date du 20 décembre 2019). L'objectif consistait à « essaimer » localement des actions menées sur d'autres territoires PAT.

Aujourd'hui, il s'agit de recentrer notre intervention en travaillant prioritairement sur un projet ciblant deux opérations de notre programme d'actions global PAT :

- **Le développement de l'outil numérique participatif CLIKETIK (www.cliketik.fr) :**

L'objectif principal de ce site est de contribuer à une meilleure lisibilité de l'offre alimentaire sur le territoire (producteurs, artisans, transformateurs, commerçants, marchés, etc.) et ainsi conforter et rendre accessible cette économie locale.

Cet outil était jusqu'alors expérimental ; il a fait l'objet d'une phase test et d'une évaluation qui a mis en évidence un certain nombre de points à améliorer. Cet outil est aujourd'hui déployé et animé avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Le confinement a fait émerger de nouveaux besoins et l'outil « Cliketik » a été adapté pour y répondre ; certaines nouvelles adaptations et modifications sont envisagées et nécessaires sur le long terme et doivent donc être ajustées.

L'action consiste donc maintenant à faire évoluer et déployer ce produit numérique afin de l'adapter à toutes ces attentes des utilisateurs. Avec l'appui d'un prestataire informatique, l'action doit donc permettre de :

- o Proposer une interface plus conviviale et fluide pour le producteur qui actualise sa fiche (outil participatif) ;

- o Aider le consommateur dans sa recherche et l'utilisation de l'outil (rendre adaptif ce site / expérience « Responsive », développer la géolocalisation, permettre la création d'e-book, déployer un dispositif pour l'envoi d'offres par mail ou SMS...);
 - o Promouvoir plus largement cet outil (communication);
 - o Former les producteurs, les commerces, les collectivités, les offices du tourisme... à l'utilisation de l'outil.
- **La prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives :**
 Cette action se situe à la croisée de trois démarches portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles : le contrat local de santé, le pôle de pleine nature et le projet alimentaire territorial.
 Dans cette première phase de travail, l'objectif de cette action est de tester un programme d'éducation à la santé centré sur l'alimentation et la pratique d'activités sportives, vers des publics ciblés.
 Des ateliers seront donc organisés avec l'intervention d'experts et spécialistes dans les domaines de l'alimentation, de la santé et des pratiques sportives, avec des séances adaptées aux problèmes et besoins identifiés pour chacun de ces publics ciblés.
 Le cadre général de ce programme d'éducation a été prédéfini de manière générale, mais le contenu précis et le programme final seront affinés avec les partenaires dans une phase de co-construction opérationnelle de l'action.
 Il sera proposé de travailler cette problématique « alimentation, sport et santé » en ciblant plusieurs publics identifiés comme prioritaires dans les différentes stratégies mises en œuvre sur le territoire, avec pour objectif de déployer des habitudes alimentaires et sportives pérennes afin de contribuer au bien-être et à la santé du pratiquant :
 - o Le jeune public (qui doit acquérir de bonnes habitudes alimentaires et sportives qu'il apprendra à préserver tout au long de sa vie). Dans le cadre du PPN, ce travail pourra être mené avec des clubs de sport ou les sections sportives (collège/lycée) ;
 - o Les personnes âgées (qui doivent continuer à avoir une alimentation équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie, tout en contribuant également au moral). Dans une logique de la prévention de la perte d'autonomie, l'action ciblera les personnes âgées autonomes vivant à domicile ;
 Le travail pourra être mené en partenariat avec un service d'aide à domicile présent sur le territoire et en étroite collaboration avec les professionnels de santé libéraux.
 - o Les populations à revenus modestes (qui n'ont pas toujours accès à une alimentation saine, favorable à la santé et soumises à des déséquilibres alimentaires entraînant sur le long terme des problèmes sanitaire d'obésité, de diabète etc.).
 Le partenariat pourra être engagé avec l'une des épiceries solidaires du Pays (ateliers solidaires), avec le souhait de pouvoir mobiliser des bénéficiaires de l'épicerie pour coconstruire l'action avec eux.
 A l'issue de cette première phase de travail (en année 1), un essaimage de cette action sera envisagé sur l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles et avec d'autres partenaires...

Le coût total de l'opération est estimé 30 000 € TTC pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de :

- DRAAF	9 000 € TTC
- Région Occitanie	9 000 € TTC
- Conseil départemental de l'Hérault	6 000 € TTC

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 6 000 € TTC.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le comité syndical approuve l'opération présentée et autorise le Président à signer tout document relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 02 juillet 2020

Le Président,
Jean ARCAS

